

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 MAI

Inauguration de l'Exposition

Dimanche, le président Carnot scellait une plaque commémorative sur l'emplacement d'un palais disparu ; hier, il inaugurerait une exposition qui n'est pas organisée.

En dépit des travaux de ces derniers jours, des veilles prolongées, c'est à peine si le gros œuvre est achevé ; mais comme, à tout prix, il fallait procéder à l'inauguration, et comme on ne pouvait conduire le cortège présidentiel à travers des galeries vides, on s'est borné à meubler les sections les plus importantes et l'on a soigneusement dissimulé les autres en recouvrant leurs issues par les admirables tapisseries de nos manufactures nationales.

Bien que les portes de l'Exposition soient ouvertes au public, tout le jardin a été soigneusement gardé par des haies de soldats.

À 4 heures 45, quoique l'heure de l'arrivée officielle ait été fixée pour deux heures, le président Carnot fait son entrée dans une voiture à la Daumont.

Il a vis-à-vis de lui le colonel Lichtenstein. Point d'acclamations, si ce n'est à la porte du pont d'Iéna, puisque la foule a été systématiquement écartée.

En ce moment, M. Carnot gagne le Pavillon central, il y arrive et M. Tirard lui souhaite la bienvenue dans un de ces longs discours dont il a le secret.

Nulle description ne peut rendre l'effet de l'inauguration qui vient d'avoir lieu. D'un bout à l'autre de la longue marche du Président à travers les galeries, ce n'a été que bousculades et mêlées dont les uns ou les autres ont emporté quelques horions.

À part le Conseil des ministres, l'état-major de Paris et la Presse, nul corps constitué n'a pu faire partie du cortège.

Ainsi que le programme l'annonçait, la cérémonie a commencé par la réception sous le dôme.

Ce dôme éclairé par des vitraux couleur d'or est très hardi comme architecture.

C'est, avec la nef qui ouvre sur sa baie centrale et la galerie des machines, l'un des plus remarquables édifices de l'Exposition.

Après avoir écouté la lecture du fastidieux discours de M. Tirard, le président y a répondu par cette allocution, véritable paraphrase de celle qu'il a prononcée à Versailles.

Le Parlement est là, qui applaudit : il fait face au groupe des directeurs de l'Exposition et des délégués étrangers.

Toute représentation diplomatique fait défaut et, sur l'immense estrade où il a pris place, M. Carnot n'a autour de lui que ses ministres et les états-majors.

En commençant, nous avons dit ce qu'a été la marche présidentielle à travers les galeries, un mot la qualifiera d'une façon saisissante :

C'était un torrent où tout venait se fondre et qui entraînait tout sur son passage.

Peu ou point de cris de : Vive la République ! mais de nombreux vivats en l'honneur de Carnot, puisque, bon gré, mal gré, nos démocrates ont besoin d'incarner le pouvoir dans une personnalité.

Successivement, on a traversé les galeries des industries diverses, puis on s'est arrêté dans les sections belge, anglaise, américaine, alsacienne et russe.

Un corps de riflemen des États-Unis rendait les honneurs, et la République du Nord était représentée par un essaim de jolies femmes dans leurs costumes nationaux.

La visite s'est terminée par l'inspection des galeries de l'histoire du travail et, avant de s'arrêter au buffet, le Président a salué, devant leurs pavillons, les représentants de tous les pays américains. C'est là que se trouvent les expositions du Mexique, du Brésil et de la Bolivie.

Là encore, les balcons des chalets étaient garnis de femmes aussi charmantes que distinguées.

Une course à travers les galeries des beaux-arts et l'inauguration est terminée.

Inauguration sans précédent où le cortège du chef de l'État comprenait aussi bien les représentants du gouvernement, que des voyous débraillés et des types de toute catégorie.

LES PRINCIPES DE 89

Le 1^{er} mai, jour de saint Philippe, les royalistes parisiens célébraient la fête du Roi ; le président de ce banquet, M. Ferdinand Duval, a été amené à parler du Centenaire que les républicains se préparaient à fêter si bruyamment.

« En 1789, a-t-il dit, une Révolution s'est faite pour consacrer le grand principe que nul ne peut être soustrait à ses juges naturels. Il est vrai qu'elle avait également proclamé la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté pour les familles d'élever leurs enfants comme il leur plaît. »

En réclamant ces libertés foulées aux pieds par la République, les royalistes reprennent « le grand mouvement national de 89 » dont nous sommes fiers. Ce mouvement réformateur est à nous, royalistes, il est né des entrailles de la France monarchique et il a été accompli par la royauté d'accord avec le peuple.

Il y avait dans la vieille société française, avant 89, d'intolérables abus, c'est vrai, mais ce qui est vrai aussi, c'est que tout le monde était d'accord pour y mettre fin, le roi tout le premier. Dès le commencement de son règne, Louis XVI avait commencé à les supprimer, et le 24 janvier 1789, il convoquait les électeurs à nommer des députés, qui s'entendraient avec lui pour opérer les réformes nécessaires. Dès ce jour-là, la France entra en possession de la première des libertés politiques, la liberté électorale. « Tous les habitants, nés Français, âgés de 25 ans, furent appelés à concourir à la rédaction des cahiers et à la nomination des députés. » Six millions de Français prirent part au vote ; la France comptait alors 26 millions d'habitants. Le suffrage universel était fondé ; la République de 1848 se vante de l'avoir donné à la France, elle n'a fait que remettre en vigueur un décret de Louis XVI.

Ces élections eurent lieu avec la liberté la plus entière, la plus complète.

« Quarante mille groupes de citoyens, dit le P. Gratry, pendant trois mois, dans toutes les provinces, délibèrent et travaillent avec une admirable intelligence et un plus admirable dévouement, à exposer et à justifier, par écrit, tous leurs vœux. Ces milliers de chartes sont apportées au centre, par l'Assemblée la plus illustre et la plus généreuse. Cette Assemblée dépouille ces cahiers, y cherche les principes sur lesquels toute la France n'a qu'une voix, et proclame en séance publique cet authentique résumé de la volonté nationale, ces articles de l'unanimité, inconnus aujourd'hui, et qui s'appellent les principes de 89 : principes de tradition et de raison, d'ordre et de liberté, de progrès et de légitimité, le plus solide fondement qui fut jamais du droit positif d'une nation. Car, entendons-nous bien, je ne connais d'autres principes de 89 que les principes voulus par tous nos pères, proclamés par tous les cahiers, et déclarés, dès le premier jour, articles d'unanimité dans l'Assemblée constituante. »

L'Assemblée fit le dépouillement de ces Cahiers, et dans la séance du 25 juillet, le rapporteur, M. de Clermont-Tonnerre, proclama le résumé des volontés nationales. Il est bon de les rappeler ici :

« RÉSULTAT DU DÉPOUILLEMENT DES CAHIERS »

» Principes avoués

- » Art. 1^{er}. — Le gouvernement français est un gouvernement monarchique.
- » Art. 2. — La personne du Roi est inviolable et sacrée.
- » Art. 3. — La couronne est héréditaire de mâle en mâle.
- » Art. 4. — Le Roi est dépositaire du pouvoir exécutif.
- » Art. 5. — Les agents de l'autorité sont responsables.
- » Art. 6. — La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois.
- » Art. 7. — La nation fait la loi avec la sanction royale.
- » Art. 8. — Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt.
- » Art. 9. — L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue d'Etats généraux à l'autre.
- » Art. 10. — La propriété sera sacrée.
- » Art. 11. — La liberté individuelle sera sacrée. »

Telles sont, disait le rapporteur, « les bases fondamentales de l'édifice que vous êtes chargés d'élever à toute sa hauteur... Vous pouvez, Messieurs, donner une Constitution à la France, le Roi et le Peuple la demandent, et l'un et l'autre l'ont méritée. »

« C'était là, comme le remarque M. de Carné, le fruit mûri par la nation et par les siècles, le résultat combiné du génie historique et du progrès contemporain. » Tels sont les principes de 89, les vrais, ceux dont nous nous réclamons, et aucun Français ne cherche à remonter au-delà.

« C'est là, dit encore le P. Gratry, notre droit public pour toujours, droit conforme à la loi morale éternelle et à l'esprit de l'Evangile, justifié par la science, décrété par toute la nation, et qui, nettement dégagé de ceux qui voulaient ajouter les sophistes et les rhé-

teurs, subsiste écrit par la main de la France entière.

89, dans ce qu'il a de bon, est donc bien à nous, et les républicains, en se l'appropriant, mentent une fois de plus à la vérité et faussent l'histoire.

H.-A. MARTIN.

REVENDEICATIONS

« La Monarchie est incompatible avec les principes de 1789. La logique des événements entraînera forcément les royalistes qui admettent ces principes dans les rangs républicains. »

C'est le 16 juillet 1831 que ces paroles étaient prononcées à la tribune par un devancier des Ferry et des Reinach.

La riposte ne se fit pas attendre. Ce fut la grande voix de Berryer qui la jeta à l'assemblée frémissante.

« Prenez garde, dit-il, quand vous prétendez que la Monarchie est antipathique aux principes de 1789, vous oubliez que la grande œuvre de 1789 provoquée par le plus vertueux des rois, provoquée par le grand martyr, Louis XVI ; que cette grande œuvre de 1789 était fondée sur le principe d'hérédité. Où allez-vous donc chercher vos incompatibilités ? »

« L'incompatibilité de la Monarchie avec les principes de 89 ! Mais, permettez-moi de vous le dire, qui est-ce qui a ramené le gouvernement représentatif ? Qui est-ce qui a rendu à la France les principes de liberté de 1789 ? Qui est-ce qui les a remis en honneur et en pratique dans notre pays ? De quels actes émane la jouissance que nous en avons eue pendant trente années ? — de la Royauté. »

Et poursuivant avec cette entraînante sincérité sa réfutation, Berryer s'écriait :

« Cela ne fait pas que, comme vous l'avez dit, la royauté soit antipathique au principe de liberté, aux institutions constitutionnelles, aux grandes libertés politiques que 89 a créées, que nous réclamons, que nous vengerons, que nous maintiendrons, que nous appellerons au secours de l'avenir ! »

Oui, Berryer le disait magnifiquement pour nous, nous le réclamons, nous les vengerons, nous les maintiendrons, nous les appellerons au secours de l'avenir, ces libertés tutélaires, car il n'en est que temps : sans elles, la France asservie et déshonorée périrait.

CONTRADICTIONS

Dimanche, à Versailles, M. Carnot a prononcé une de ces allocutions où, suivant l'usage des hauts fonctionnaires de la Démocratie, il considère l'ère républicaine comme l'ère de tous les progrès, de toutes les libertés et de toutes les prospérités financières.

Les faits sont là qui démentent cette phraséologie contraire à l'évidence même ; mais qu'importent les faits à nos gouvernants ! A tout prix il faut éviter la banqueroute, l'expulsion, et, si flagrant que soit le déficit, si énorme qu'il apparaisse, si effacée que soit la position de la France, si meurtrières et si inutiles qu'aient été les expéditions du Tonkin, M. Carnot compte effacer tout cela par quelques

tirades en l'honneur des grands ancêtres et par quelques phrases pompeuses à la louange de la République.

Les élections prochaines lui donneront, il faut l'espérer, un énergique démenti. Peut-être alors trouvera-t-on un directeur des finances intègre qui, établissant enfin un budget sérieux, contrôlé par tous les représentants du pays, constatera le déficit effroyable qui nous conduit à la banqueroute. Actuellement, ce déficit est de HUIT CENTS MILLIONS; il était de CINQUANTE-SIX MILLIONS sous Louis XVI.

Que M. Carnot le veuille ou non, voilà le parallèle historique qui s'impose et qui frappera l'esprit de tous.

QUATRIÈME ORDRE

En 1789, incité par les factieux, le Tiers-État établit sa prépondérance.

Après cent années seulement, son règne semble finir, et, à moins que la Monarchie ne parvienne à reconstituer sur des bases vraiment libérales notre société, on voit poindre le jour prochain où le Quatrième Ordre, celui des nouvelles couches sociales, courbera tout sous son joug : c'est l'avènement définitif de la Commune.

Le Quatrième Ordre, comme jadis le Tiers-État, ne se contente point qu'on lui fasse une place, qu'on satisfasse à ce que ses revendications peuvent avoir d'équitable, il lui faut le pouvoir.

A son tour, il veut faire la loi, et, comme il est le nombre, comme il suit la tradition des grands ancêtres, il compte bien terrasser un jour les démocrates alanguis qui ne luttent plus que pour la défense de leurs portefeuilles ou de leurs écus.

De ceux-là, ils auront fatalement raison un jour ou l'autre. La suprême sauvegarde réside donc dans la Monarchie, cette Monarchie traditionnelle qui a fait la France et qui, seule, peut encore la sauver en remettant en place tout ce que la Révolution a follement détruit.

UN INCIDENT A L'EXPOSITION

Le peintre Castellani est auteur du panorama du *Tout Paris à l'Exposition*; dans ce panorama sont figurés les principaux personnages parisiens de la politique, des lettres, des arts, des théâtres; on y voit même l'exécuteur des hautes œuvres, M. Deibler. Tous les hommes politiques sont là : MM. Carnot, Paul de Cassagnac, Floquet, Baudry-d'Asson, maréchal de Mac-Mahon, Jules Ferry, Lozé, etc., etc. Le général Boulanger s'y trouve aussi et on a voulu que M. Castellani enlevât son image; le peintre adresse, à ce sujet, une lettre au général Boulanger. Nous en reproduisons les derniers paragraphes :

« Je vous ai prévenu déjà de ces tracasseries

répétées (je ne les prenais pas au sérieux); d'ailleurs, en me remerciant de ma fermeté, vous m'aviez formellement invité à ménager, en cas de force majeure, les intérêts de mes commanditaires.

» Aujourd'hui le ministère prend la peine de décréter une mesure héroïque : *Il ferme mon panorama jusqu'à ce que votre portrait en soit retiré. Je ne juge ni la décision ni les motifs qui la dictent; je ne tiens même pas à la trouver ridicule ou féroce : chacun appréciera. Je veux seulement vous dire, mon général, que je cède, non pour obéir à un ordre tyrannique, mais à vos désirs et à votre volonté deux fois formulée de ne troubler par aucune résistance l'ouverture de l'Exposition.* »

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-OUEN

Voici les résultats du scrutin de ballottage, qui a eu lieu dimanche à Saint-Ouen, pour la nomination de quatre conseillers municipaux :

Général Boulanger.....	1.043 Elu.
Naquet.....	984 Elu.
Laguerre.....	984 Elu.
Déroulède.....	979 Elu.

Les quatre candidats de la liste opportuniste ont obtenu 780, 778, 777 et 769 voix.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE MARQUIS DE FERRIÈRES

Nous avons dit hier que le représentant de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur, M. le marquis de Ferrières, avait joué un certain rôle en 1789, aux séances des États-Généraux. M. Victor Tannay, de la *Gazette de France*, qui reproduit chaque jour les éphémérides d'il y a un siècle, nous donne l'impression produite par la procession des États-Généraux d'après M. le marquis de Ferrières.

« Un peuple immense, dit le député de Saumur, nous regardait passer dans un silence respectueux; les fenêtres étaient remplies de spectateurs de tout âge, de tout sexe, de femmes charmantes, vêtues avec élégance; la variété des chapeaux, des plumes, des habits, l'aimable attendrissement peint sur tous les visages, la joie brillante dans les yeux, les battements des mains, les expressions du plus tendre intérêt, les regards qui nous devançaient, qui nous suivaient encore après nous avoir perdus de vue... »

» Des chœurs de musique disposés de distance en distance faisaient retentir l'air de sons mélodieux; les marches militaires, le bruit des tambours, le son des trompettes, le chant noble des prêtres, tour-à-tour entendus sans discordance, sans confusion,

» animaient cette marche triomphante de l'Éternel. »

» Du récit, le marquis de Ferrières passe à l'appréciation et voici avec quel enthousiasme il écrit :

« Bientôt, plongé dans la plus douce extase, des pensées sublimes mais mélancoliques vinrent s'offrir à moi. Cette France, ma patrie, je la voyais appuyée sur la Religion nous dire : Étouffez vos puériles querelles; voilà l'instant décisif qui va me donner une nouvelle vie ou m'anéantir à jamais ! »

» Dieu veuille que M. de Ferrières n'ait point prophétisé, mais comme tout, jusqu'ici, semble lui donner raison !

» Impressionné, aussi profondément qu'il le dit, M. de Ferrières se laisse aller à toute l'expansion du sentiment patriotique et religieux, et s'écrie :

« Que cet appareil religieux répandait d'éclat sur cette pompe tout humaine ! »

« Ces cérémonies saintes, ces chants, ces prêtres revêtus de l'habit du sacrifice, ces parfums, ce dais, ce soleil rayonnant d'or et de pierreries », tout rappelle à M. de Ferrières les plus sublimes démonstrations de l'Ancien Testament. Il cite ces paroles du prophète : « Filles de Jérusalem, votre Roi s'avance, prenez vos robes nuptiales et courez au-devant de lui » et termine par ces mots émus :

« Des larmes de joie coulaient de mes yeux. Mon Dieu, ma Patrie, mes concitoyens étaient devenus moi ! »

» Ainsi qu'en témoigne la gravure que nous avons sous les yeux, la population de Versailles avait décoré les rues avec le meilleur goût. Partout des tapisseries et des tentures couvraient le rez-de-chaussées des habitations.

» Quant à la foule, si l'on en croit les journaux, elle fut innombrable.

» Le *Point du jour* va jusqu'à dire : « Jamais tant de voitures n'avaient été vues sur le chemin de Versailles; tous les curieux n'ont pu avoir un gîte, plusieurs ont passé la nuit dans leur carrosse et il y a eu des fenêtres louées 4 et 5 louis. »

» Ceux qui n'avaient ni gîte ni carrosse et qui tenaient à jouir du coup-d'œil de la procession passèrent la nuit à la belle étoile.

» Le Parisien est patient quand il s'agit d'un spectacle ou d'une démonstration. »

NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 4 mai 1889, sont nommés chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Odent (Jules-Paul-Maurice), chef d'escadrons instructeur en chef d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie; 23 ans de services, 4 campagnes.

M. Buhecker (George), capitaine-adjutant-major à l'École de cavalerie; 24 ans de services, 2 campagnes.

M. Légier (Auguste-Victor), capitaine d'habillement à l'École de cavalerie; 23 ans de services, 4 campagnes.

SAUMUR. — *Suicide*. — Dans la nuit de dimanche, le nommé Lorrain, ancien voyageur de commerce, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver. Il avait d'abord tué son chien, craignant sans doute que ses héritiers n'aient pas pour l'animal la sollicitude paternelle qu'il avait pour son fidèle et vieil ami. Lorrain avait son domicile rue Fardeau.

Le *Courrier de Saumur* constate, comme nous l'avons fait, qu'à l'occasion du Centenaire de 89 il n'y a rien eu dans notre ville.

« C'était piteux, dit notre confrère. Rien ! Si, l'assemblée de la Croix-Verte moins brillante que les années précédentes.

» Devant cette éloquente manifestation à rebours, nous ne nous permettons pas de discuter, le public saumurois l'ayant suffisamment fait hier, nous constatons, voilà tout. »

LE 5 MAI A ANGERS

Les dépêches de l'Agence *Havas* annoncent que le Centenaire de la convocation des États-Généraux a été célébré dans toute la France « avec enthousiasme et sans incident. »

Nous ignorons ce qui s'est passé dans les autres villes. Mais ce que nous savons, c'est qu'à Angers l'enthousiasme n'a pas été aussi complet que pourraient le faire supposer les renseignements de ladite agence. Nous ne constaterons pas une certaine profusion de drapeaux et de lampions... officiels. Quant au calme qui n'a cessé de régner dans la foule, nous le reconnaissons d'autant plus volontiers qu'il donne la note exacte des sentiments du peuple à l'égard des fêtes dites nationales, et la mesure de son empressement à les célébrer.

(L'Anjou.)

LE 5 MAI A TOURS

Le *Messageur d'Indre-et-Loire* commence ainsi son compte rendu de la fête du Centenaire à Tours :

« C'est par acquit de conscience que nous faisons le compte-rendu des fêtes de dimanche. Elles ont été identiquement semblables à celles des 14 juillet traditionnels; mêmes lampions aux mêmes endroits, mêmes rampes de gaz sur les mêmes monuments, mêmes drapeaux dans les mêmes rues, mêmes brailards, mêmes ivrognes, même poussière; enfin, rien de changé.

» Le programme a été ponctuellement exécuté, sous les heureux auspices d'un temps magnifique.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE I^{er}

(Suite)

Alors vint la question des finances : le nerf du voyage. D'un petit tiroir, il retira un objet de cuir... flasque, hélas ! Il l'ouvrit en avançant la lèvres avec une légère moue, tout à la fois railleuse et déçue. Le contenu fut vidé sur le bureau. Au milieu de quelques pièces blanches, six louis d'or scintillèrent. C'était peu, fort peu pour entreprendre le voyage et pour voir à l'installation parisienne. Il est vrai qu'en sa qualité de barde, David rêvait le voisinage du ciel bleu, et que les demeures aériennes sont encore d'un prix accessible. Il projetait aussi de se livrer à d'héroïques économies; mais la mansarde a beau être élevée de six étages, et les repas ceux d'un anachorète, du pain et des raisins secs, par exemple, il faut cependant un porte-monnaie offrant autre chose que six pauvres pièces d'or pour regarder en face la capitale et se dire :

— A moi la lutte ! A moi la gloire !

David baissait mélancoliquement la tête.

Pourquoi tant de prodigalités dans sa vie passée ? Ah ! pourquoi ?

Il songeait à la respectable liasse de billets bleus dont, à chaque semestre, son oncle lui faisait présent; mais dès les premiers jours, les billets s'envolaient comme des feuilles légères. Si, pour lui-même, Broze dépensait peu, il ne savait pas refuser un ami en détresse, un de ces amis de plaisir qui, sans cesse, empruntent, car, sans cesse, ils vont courant de fête en fête, de succès en succès, amassant ainsi, pour leurs vieux jours — grand bien leur fasse — abondante provision de soucis, de douleurs, de regrets, d'amertume et de féroces créanciers.

Bref, les espèces monnayées étaient rares. Mais, soudain, le jeune homme, se frappant le front, lança dans l'espace un vrai cri de triomphe.

— Et mes armes précieuses, s'écria-t-il en détachant de la muraille une panoplie de poignards et d'épées... Et ce tableau signé d'un maître. Ses yeux se portaient sur un lever de soleil, à travers de grands bois, tout frais de rosée matinale... Et cette chevalière à mon doigt, dont le chaton d'or est finement ciselé... Me voilà riche, riche. Le vieux Samuel me

donnera bien deux mille écus de toutes ces splendeurs.

Samuel fut mandé. A travers ses lunettes, il regarda les poignards maltais, la toile du maître et le bijou ciselé; puis, en digne fils de Moïse, après avoir juré sur la Bible, que, par bonté d'âme, il se ruinait, il remit un rouleau de cent louis à son naïf client.

David était aux anges. Il partirait le soir même. Cent louis, c'était peu; mais, si la bourse était légère, n'avait-il pas, dans sa tête blonde, la gaieté, les jeunes idées, l'inspiration, l'espérance?... Richesses inestimables.

L'aiguille marquait cinq heures au cadran de l'usine, lorsque le jeune homme quitta la somptueuse maison désormais inhospitalière. Julien Landry se promenait à pas saccadés devant le large perron. Un vent tiède faisait tourner, en leur donnant des formes étranges, les volutes de fumée s'échappant des hautes cheminées. Les marteaux tombaient lourdement, en cadence, sur les enclumes. L'usine bourdonnait dans toute son activité.

David regarda son oncle... Lui dirait-il adieu?... Oui, sans doute. On l'avait appelé ingrat et misérable; mais il ne voulait pas mériter ces injustes épithètes.

Et s'approchant :

— Adieu, mon oncle, dit-il, adieu. J'espère que vous reviendrez sur votre cruelle décision... que vous me rendrez votre amitié; car, moi, je vous conserverai toujours ma reconnaissance et mon respect.

Le visage du maître de forges prit l'incandescence de ses brasiers; puis, avec cet aplomb des médiocres, qui veulent juger à l'aide d'un sens qu'ils ne possèdent pas, il jeta sur son neveu un regard hautain, supérieur, ironique.

— Je n'aime, dit-il, ni les paresseux, ni ceux qui rêvent devant les nuages. Ils prétendent que c'est travailler, que l'inspiration leur arrive... Beau travail, en vérité ! Puisse-t-il vous enrichir, mon cher !

Et, levant les épaules avec une sorte de mépris, il tourna brusquement le dos au voyageur.

Celui-ci marchait, d'un pas résolu, sur la route poussiéreuse. On lui avait refusé le coupé; et, pédestrement, il se dirigeait vers la gare, voisine des forges. De la main il renvoyait, avec un geste attendri, les deux épagnouls. Flore et Pyrame l'avaient suivi. Les bonnes bêtes japonais, lui faisant leurs adieux; et, de leurs prunelles d'un jaune d'or, le regardaient avec une expression chagrine.

(A suivre.)

